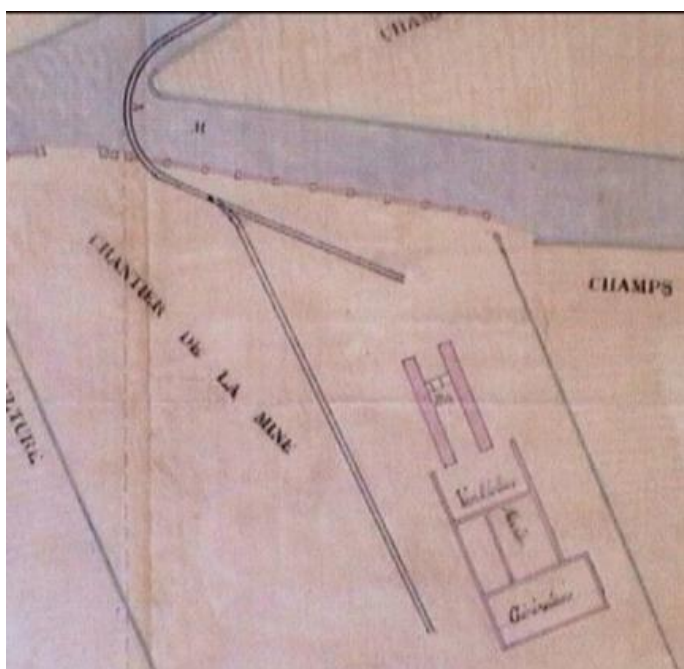




Reconstitution



LA MINE DE CHARBON DE LA MARZELLE 1878 — 1884

Luc BRUSSEAU



PLAN DE SITUATION DE LA MARZELLE EN 1844



Le Sud Vendée

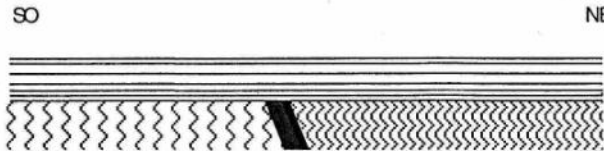
Formation du charbon dans le Bassin Jurassique de Chantonnay

I La formation du Bassin jurassique de Chantonnay, telle qu'on la conçoit aujourd'hui

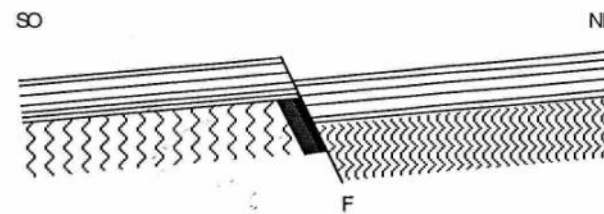
Remarques : l'échelle verticale est très exagérée, de même que l'épaisseur du Sillon houiller.



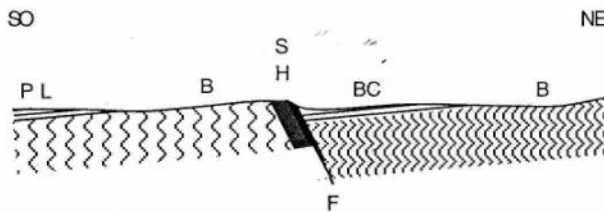
Au Permien et au Trias (entre 280 et 200 MA), le sillon houiller (SH) est déjà formé, bordé au NE par une faille de 120 km de long; le socle ancien s'arase progressivement.



Il y a environ 200 millions d'années, la mer jurassique commence à déposer des calcaires sur le socle arasé.



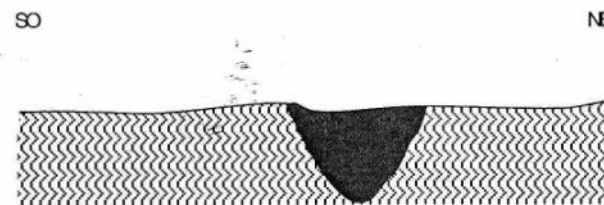
Au crétacé ou au début du Tertiaire, une phase de distension tectonique provoque une tectonique en toit d'usine", avec léger basculement de la surface de base du jurassique (très exagérée ici) et rejet de la zone de faiblesse du Sillon houiller (faille de Chantonnay=F).



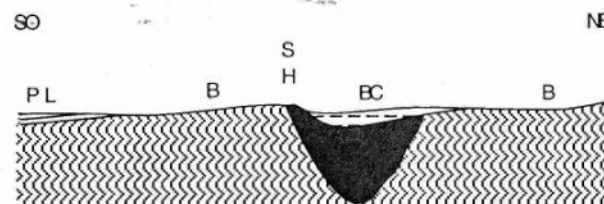
Aujourd'hui, après érosion: PL=Plaine de Luçon; B=Bocage; SH=Sillon houiller; BC=Bassin de Chantonnay; F= faille de Chantonnay.

La formation du Bassin jurassique de Chantonnay,

telle que la concevaient certains géologues du 19ème siècle (Fournel, 1835; Devillaine, 1881)



Au Carbonifère, les sédiments houillers se déposent dans un lac. Lors d'une "catastrophe" géologique, les terrains houillers furent plissés en synclinal.



Au Jurassique, la mer dépose des calcaires dans une mer ouverte (au sud) et dans une petite mer intérieure qui aurait succédé au "lac carbonifère", formant le bassin jurassique de Chantonnay. De cette conception, il résulte une surévaluation de l'importance du houiller sous les sédiments jurassiques, ce qui entraîna des recherches inutiles et coûteuses.

Source: Mr Godard Géologue

Mines de charbon de la Marzelle

18 mai 1840 François Isaac Chabot, propriétaire à Ste Hermine, s'adresse au préfet pour lui dire qu'étant propriétaire d'un terrain à la Marzelle, sur lequel se trouve des affleurements de charbon, il est dans l'intention de faire des recherches. Il demande d'avoir la bonté au préfet de lui donner l'autorisation. Si les résultats sont satisfaisants, il aura l'honneur de lui adresser une demande de concession accompagnée des garanties qu'exige la loi ainsi qu'un plan qui indiquera l'étendue du périmètre depuis la métairie du Marchais à Chantonnay jusqu'aux bâtiments du Domaine de Bourdevaire à Ste Cécile.

2 février 1878 Les sieurs Baradat et Poggioli administrateurs délégués de la Société houillère de Chantonnay, Ste Cécile cèdent leur droit au Sieur Richarme. Document signé par le ministre des travaux publics : C des Freycinet pour le Président Mac Mahon.

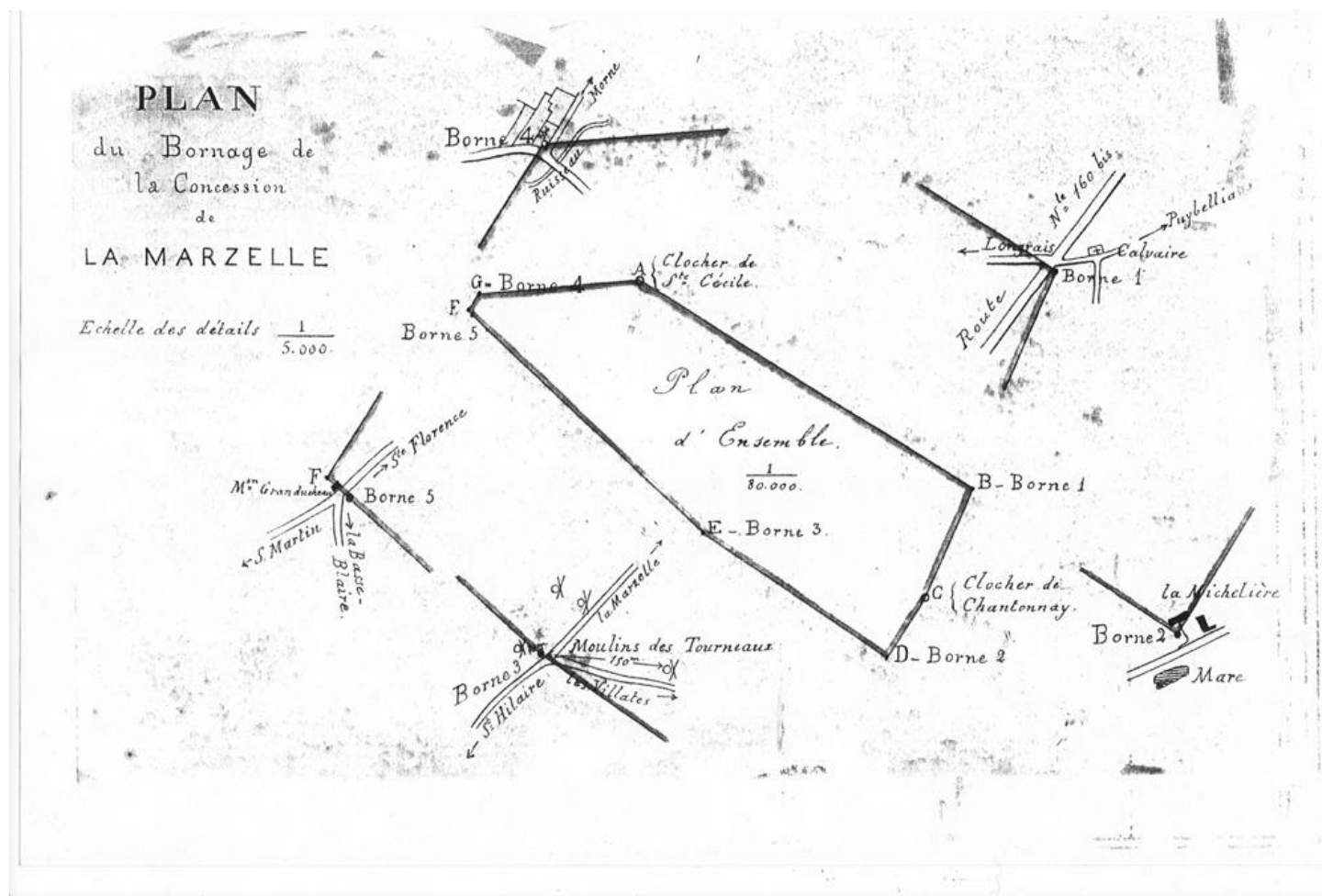
Début des recherches à la Marzelle, l'exploitation ne commencera qu'en 1881.

18 Juillet 1878 Procès verbal de bornage de la concession des mines de Houille de la Marzelle. L'Ingénieur des Mines a procédé au bornage de la concession en présence de Mr Belot Ingénieur de la société. La concession fait 26 km carrés. Droits de concession de 10 centimes /ha. 5 bornes ont été plantées :

Route de Puybéliard à Longeais sur la route N° 160 Bis

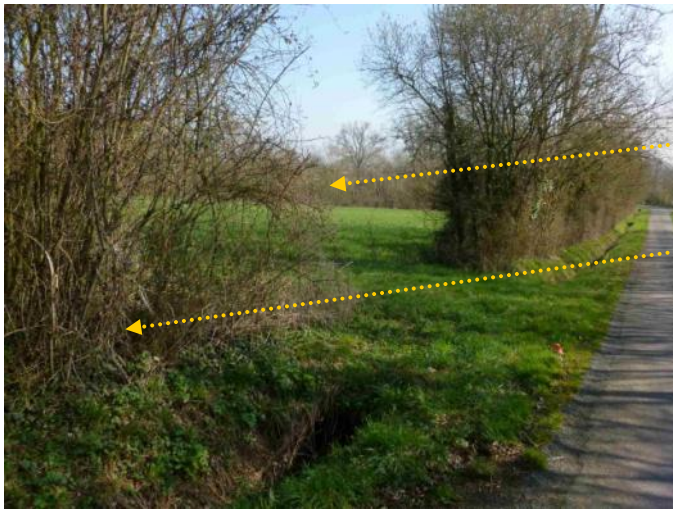
La ferme de la Michelière

Le Moulin des Tourneaux. A l'époque il ya 4 moulins. La borne est au bord de la route



Janvier 1879 Dépense de 33 000 francs par l'ingénieur Belot pour la construction du « Grand puits » profond de 50 m bâti jusqu'à 20m et au-delà boisé seulement et large de 2m sur 1. Il a été si mal construit qu'il s'est écroulé. En le reprenant, on a dû l'élargir de 1m50. Mr Baradat de la Société des Mines a fait des observations à Mr Belot concernant cela. Il s'en est blessé.

VUE DU « GRAND PUIITS » EN 2012



La mine

Le puits

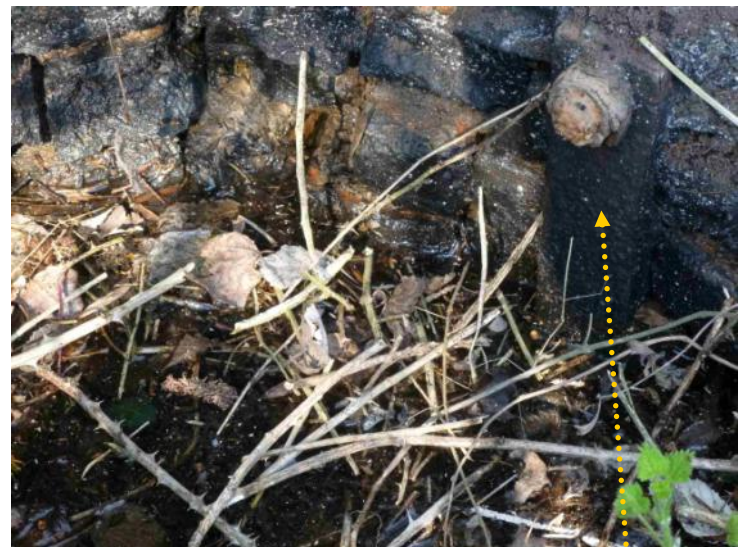
L'emplacement du 1er puits



L'orifice du puits en 2012



Vue rapprochée



Ferrure du puits



Traces de charbon

TRAVAUX: Un puits de 200m a été creusé, mais le succès a été très médiocre, les couches rencontrées avaient une épaisseur très faible de 20 à 40 cm avec de ci de là quelques parties renflées pouvant atteindre 1m.

4 Aout 1880 l'ouvrier Pierre Angibaud âgé de 29 ans, mécanicien de nuit a été trouvé asphyxié dans un puits de 13m situé à 100 m du puits d'extraction. Il était chargé la nuit d'alimenter un petit réservoir contenant l'eau destinée aux chaudières en faisant mouvoir une pompe établie sur le petit puits où il a été retrouvé (puits situé sur le bord de la route de la Marzelle à St Hilaire). Ce puits est fermé par des madriers et est encore muni d'échelles. On a retrouvé à proximité de ce puits sa cruche, ce qui a donné l'éveil.

Quelques uns des madriers avaient été bougés. On essaya de descendre dans le puits mais les lampes s'éteignaient à 1m de l'orifice à cause du gaz carbonique. On envoya de l'air au fond du puits pour chasser le gaz carbonique. A 3h du matin, on découvrit le cadavre d'Angibaud au fond du puits. Le lampiste Brazil descendit aussitôt et le corps fut remonté, il ne portait aucune trace de blessure, la chute ayant été amortie par l'eau qui se trouvait dans le puits sur une hauteur de 3m.

Il est possible qu'Angibaud ait voulu descendre dans le puits ; probablement avant 7H et demi qu'il ait été asphyxié dès l'entrée et qu'il soit tombé au fond. Cependant, il n'avait rien à faire dans le puits, la pompe fonctionnait bien et d'ailleurs eut elle mal fonctionné, ce n'était pas à lui qu'incombait le soin de la réparer. Il est possible également qu'il se soit jeté volontairement dans le puits, peut être sous l'effet d'un excès d'aliénation, le Directeur a appris en effet après l'accident que depuis quelque temps cet ouvrier donnait des signes de dérangement d'esprit.

Quoi qu'il en soit, si l'accident n'est pas le résultat d'un suicide, il ne peut être attribué qu'à l'imprudence de la victime et nous estimons qu'aucune responsabilité ne se trouve engagée.

Signé le 8 Aout 1880 par l'Ingénieur des Mines Petit Didier

31 Aout 1880 Suite à l'accident, l'ingénieur des Mines appelle l'attention du responsable de la mine sur la nécessité d'interdire d'une manière plus efficace l'entrée du puits abandonné.

1880 La mine encore en recherche ne donne aucun produit et par conséquent aucun revenu imposable.

La dépense en bois s'élève à 11 700 francs et a été très augmentée par suite de la nécessité de remplacer une grande partie de boisage du puits.

Les ouvriers sont payés en moyenne 690 francs

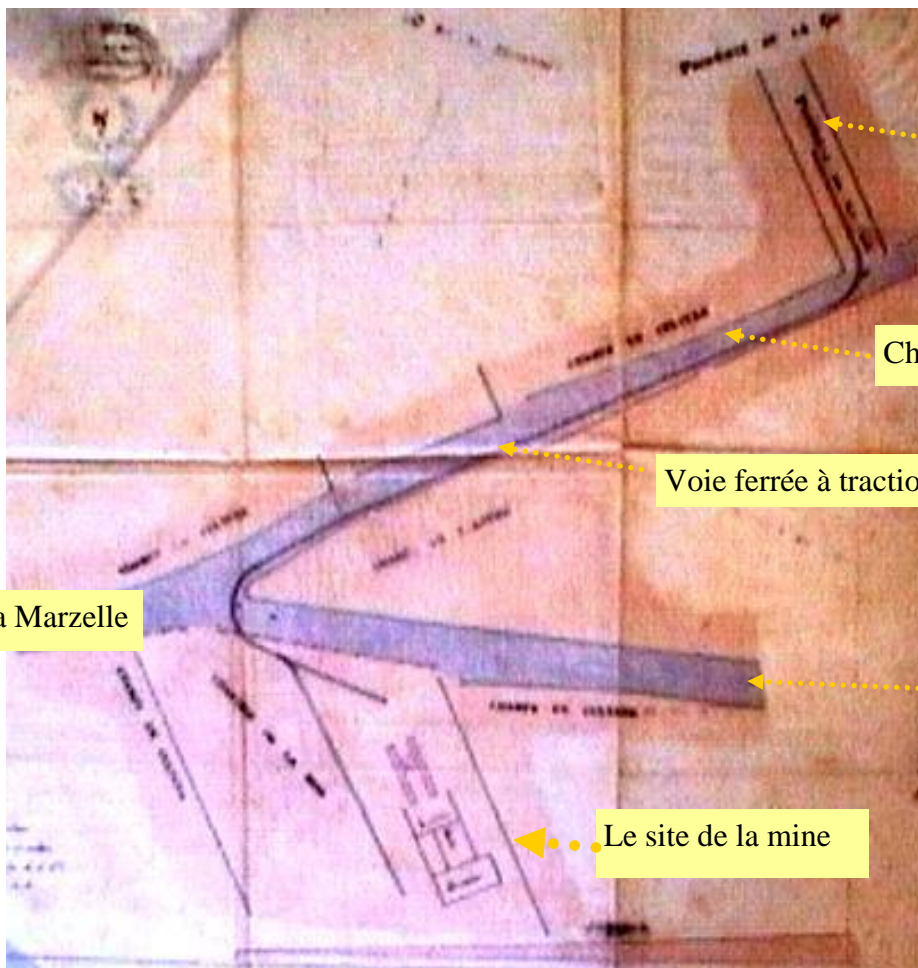
La mine emploie 8 chevaux au transport jusqu'au puits des bois et matériaux divers, du charbon et de l'eau pour l'alimentation des chaudières et au transport des déblais.

Le 26 mai 1880 l'ingénieur Petit Didier fait une demande d'autorisation à l'Arrondissement vicinal de la Roche sur Yon pour établir un chemin de fer à traction animale, de 80 cm de voie, destiné à conduire les déblais provenant d'un puits actuellement en construction. Ce chemin de fer est prévu sur le chemin de la Marzelle à la Culère, il aura une longueur de 235 m, mais la partie sur la route n'aura pas plus de 180 m de longueur.

Les concessionnaires en profitent pour faire valoir les travaux qu'ils ont déjà faits dans les chemins à proximité de la mine. Le chemin a été redressé, sa pente a été rendue uniforme, les talus qui le bordent ont été recoupés. Ils y ont dépensé une somme de 12 000 francs. La largeur est actuellement de 6 à 8 m.

Ils n'ont pas assez de terrains près de la mine pour stocker les déchets. Le terrain ne fait que 77 ares 50, il est déjà occupé en partie par le puits et les engins d'extraction, la machine, un double ventilateur en construction, les générateurs, un atelier de forge, une scierie, un magasin de dépôts et le bureau de la mine. La pente pose aussi un problème pour accumuler les déchets. La construction d'un petit chemin de fer doit beaucoup leur faciliter le transport de ces déblais au dehors.

PLANS DE LA MINE EN 1880



Vers la Marzelle

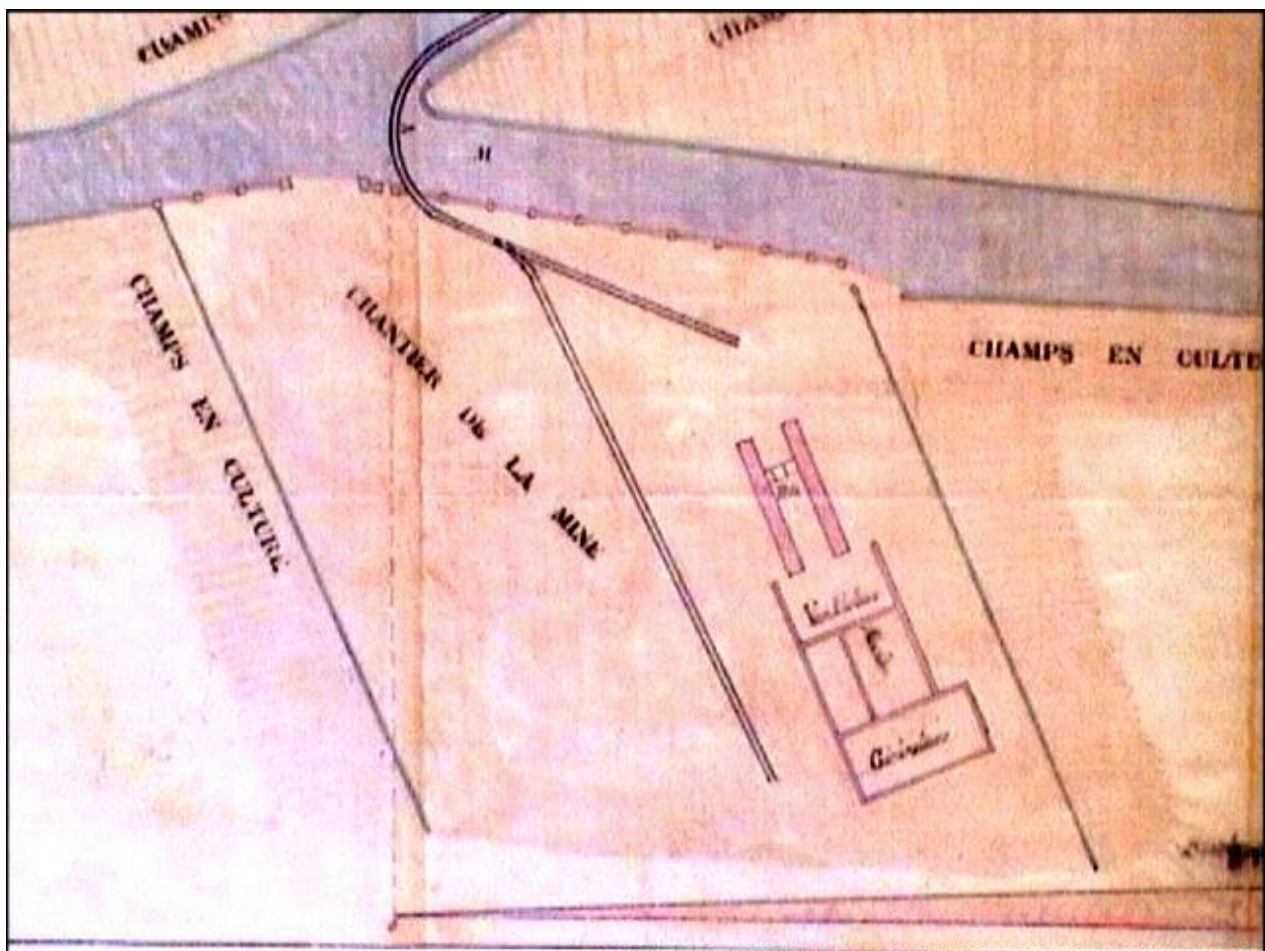
Le cimetière aux chevaux

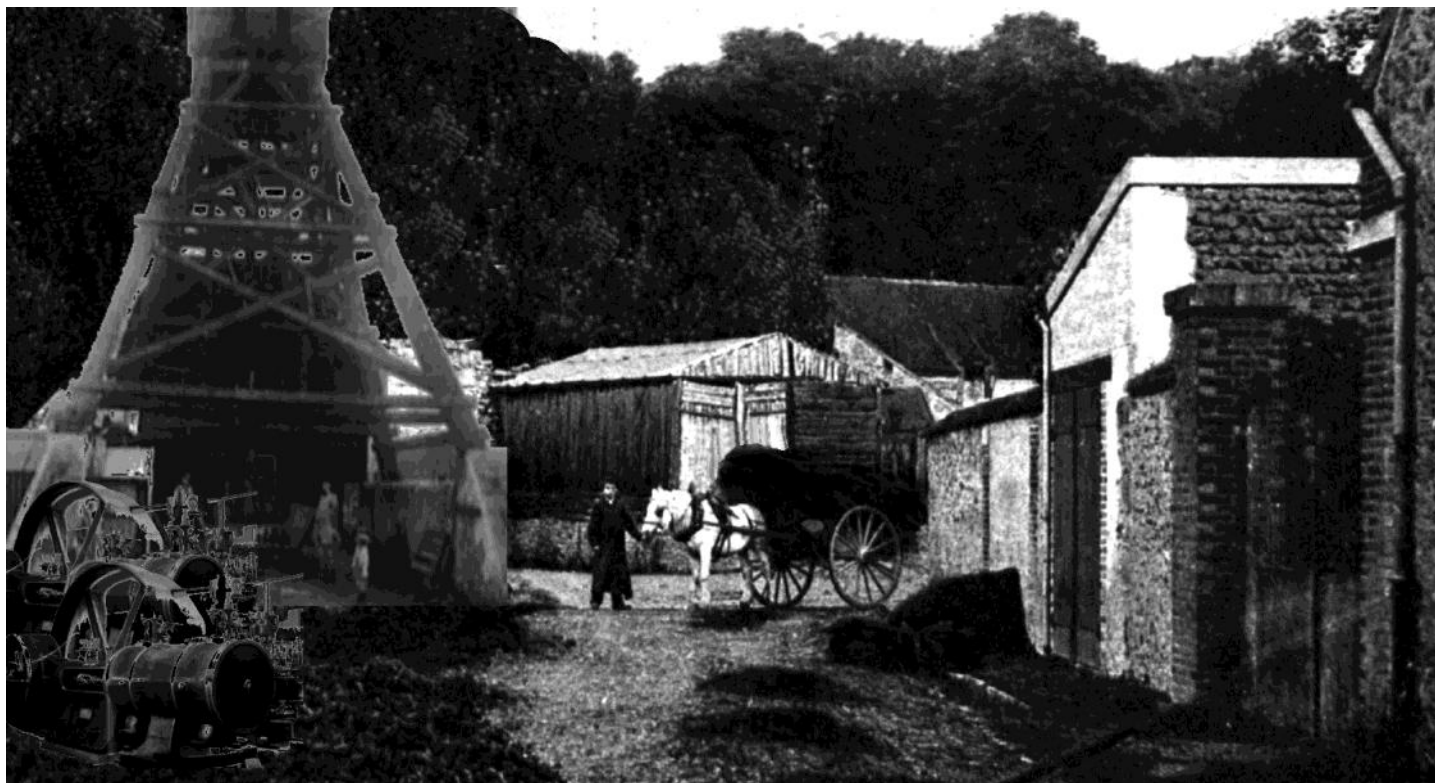
Chemin de la Culère

Voie ferrée à traction animale

Route du Moulin d'Etourneau

Le site de la mine





Reconstitution des bâtiments et du chevalement

Le présent Livret, contenant quatre-vingts pages, appartient à

Nom écrit en bâtarde. *Lanoux*

Prénoms : *Louis Michel*

Surnoms :

Né le *14 février 1849*
à *St. Julien*
canton de *Coulange*
département de *Châlons-sur-Marne*
résidant à *St. Julien de Saignes*
canton de *Châlons-sur-Marne*
département de *Marne et Seine*
Profession de *Mineur*
Fils de *Louis Michel*
et de *Marie Anne Marie Geneviève*
domiciliés à *St. Julien de Saignes*
canton de *Châlons-sur-Marne*
département de *Marne et Seine*
Marié le _____
à _____
alors domicilié à _____
département de _____
autorisation de _____
Jeune-épouse *appelé* de la classe de 1869 (portion) de la subdivision
de *Châlons* n° *98* de tirage dans le canton de *Châlons*
Engagé _____ an _____ le _____ 18 _____
à _____, département de _____
A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 18 _____, de la subdivision
de _____, n° *98* de tirage dans le canton de _____
A *Châlons* le *14 février* 18*66*

Choeux *et*
Sourcils *châtains*
Yeux *gris*
Front *ronde*
Nez *petit*
Bouche *moyenne*
Menton *court*
Visage *ovale*
Taille : 1 mètre *60* cent.
Taille rectifiée _____

Marques particulières :

Culte : _____

Numéro registre matricule recrutement : *254*

Partie de la liste du recrutement cantonal.



Livret d'un des mineurs

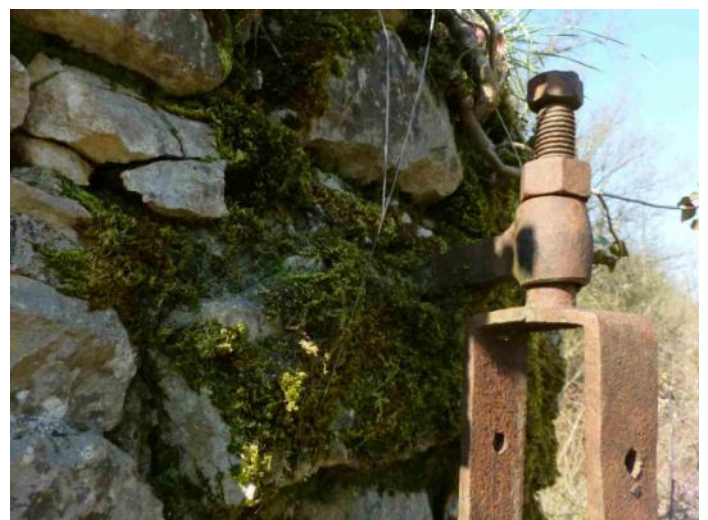
L'ENTREE DE LA MINE EN 2012



L'entrée principale



L'entrée piétons



Ferrure de porte



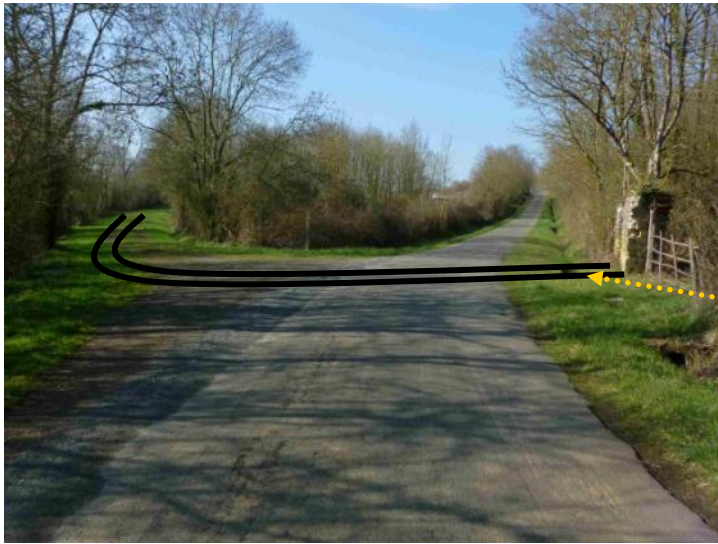
Le terril



L'abreuvoir aux chevaux

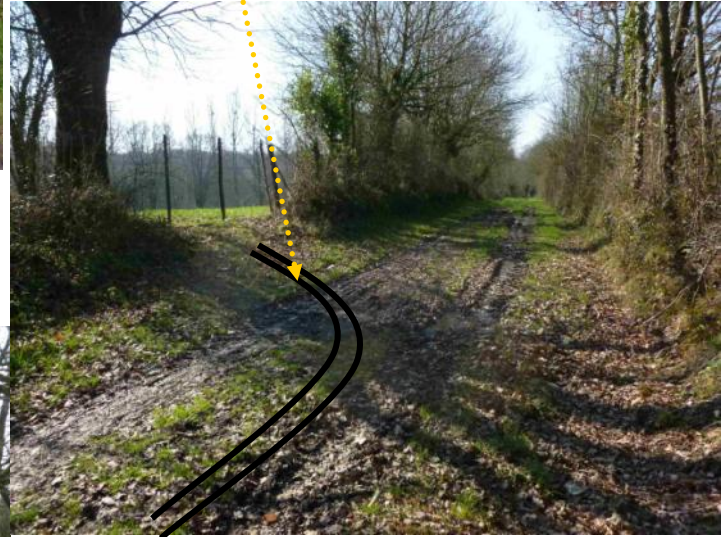
LE CIMETIERE AUX CHEVAUX

(Les chevaux morts y étaient déposés et recouverts de déchets de charbon)



Emplacement des rails

Route de la Marzelle
au Moulin d'Etourneau



Chemin de la Culère



Le cimetière aux chevaux



Déchets de charbon



Le cimetière aux chevaux

30 mai 1880 le Préfet donne son autorisation

28 juin 1880 l'agent voyer d'arrondissement estime que l'autorisation demandée peut être accordée. Il n'est pas indispensable d'obliger la société à éclairer cet endroit au moyen d'une lanterne en cas de transport pendant la nuit par la raison que la circulation est presque nulle sur le chemin des Villates pendant la nuit. Le puits N° 1 fait 207m de profondeur Cubage 958 m³. 4 niveaux ont été commencés

1881 Etat d'exploitation

2 machines à vapeur de 28 chevaux servent à la traction.

464 m de galeries à travers bancs ont été creusées (Cubage 1422 m³) soit 4 travers bancs pris aux niveaux respectifs de 50, 100, 150 et 200m

Galeries de direction 286 m pour 782 m³

Bâtiment d'administration 1.25 ares

Bâtiments des machines 2.81 ares

Ateliers et magasins 2.03 ares

Le succès a été très médiocre, les couches rencontrées avaient une épaisseur très faible de 20 à 40 cm avec de ci de là quelques parties renflées pouvant atteindre 1m. Le charbon était impur. Plusieurs tentatives d'exploitation ont été faites sans succès.

1 Juin 1881 Me Rouffiau avoué à la Roche sur Yon, au nom de la société des Houillères de Chantonnay, fait une demande pour obtenir 2 parcelles sur la commune de Chantonnay appartenant à des Billaudeau de la Marzelle pour y déposer des déblais sortant de la mine.

ASPECTS ECONOMIQUES

*Concession des mines de houille de la Marzelle
instituée à la date du 2 Février 1878
Renseignements statistiques extraits des Etats de Redevances.*

| Années | Propriétaire | Ouvriers | Extraction | Prix | Recettes | Dépenses | Bénéfice | Déficit |
|--------|--|----------|------------|-------|----------|----------|----------|---------|
| 1878 | S ^{te} des Houillères de Chantonnay S ^{te} Cécile & S ^t Martin | | | | | 115.336 | - | 115.336 |
| 1879 | id | 54 | | | | 68.664 | - | 68.664 |
| 1880 | id | 53 | | | | 83.639 | - | 83.639 |
| 1881 | id | 53 | 85 | 16.00 | 1.360 | 70.583 | - | 69.223 |
| 1882 | id | 32 | 24.5 | 16.00 | 392 | 38.144 | - | 37.752 |
| 1883 | id | 16 | | | | 26.231 | - | 26.231 |
| 1884 | id | 6 | | | | 12.988 | - | 12.888 |
| | | | | | | 615.285 | | 413.733 |

| | francs. | | |
|---|------------------|------------------|------------------|
| A. Salaires d'ouvriers | 19.107,05 | Exercice 1884 | |
| B. Acquisition de 4 chevaux | 3.228,50 | | |
| Traitement et fourrages | 332, ,, | | |
| Réparation de harnais | 1.172,15 | | |
| C. Bois de mine | 1.483, ,, | | |
| Sicot | 80, ,, | | |
| Ventes clous, quincaillerie | 784,09 | | |
| Réparation des galeries et du puits | 2.600,25 | | |
| D. Roules à graisser | 251,09 | | Produits 1883 |
| Câbles et cordages | 205,90 | | |
| Chiffons | 35,50 | | |
| Charbon consommé | 4.628,56 | | |
| E. Réparations de bâtiments | 201,90 | | |
| F. Fer et acier | 1.185,25 | | |
| Outils | 270, ,, | | |
| Réparation de wagons | 187,50 | | |
| G. Entretien de routes | 111,75 | | |
| H. Forcement de galeries | 7.607,50 | | |
| Bois | 1.400, ,, | | |
| Serrures, capotes, mièches | 1.066,60 | | |
| Huile à brûler | 517,20 | | |
| M. Appointements | 1.250, ,, | | |
| Frais de bureaux | 645,25 | | |
| Chauffage des bureaux et employés | 142,60 | | |
| Petits médicaments | 109,55 | | |
| | <u>48.603,19</u> | | |

Suite de l'ÉTAT d'exploitation de la mine de la *M. de la Nouvelle*

| | | DÉPENSES A DÉDUIRE DE LA VALEUR DU PRODUIT | |
|-----------|--------------------------------------|--|--------------------------------|
| | | SELON LES EXPLOITANTS. | SELON LE COMPTÉ DE PROPORTION. |
| INT. | | francs. | francs. |
| DES | A Salaires d'ouvriers | 36.304,60 | |
| avant | B)achat d'un cheval | 330, ,, | |
| selon | Nourriture des chevaux | 660,80 | |
| pour | Harnais, fourrages, etc | 347,40 | |
| | C Bois de mine | 11.700,83 | |
| | Outils, quincaillerie | 660,20 | |
| | Roules | 251,09 | |
| | D Charbon consommé | 4.628,56 | |
| | Graisses, huiles | 350, ,, | |
| | Chaux, chiffons | 62,25 | |
| ITÉ | Cuir | 70, ,, | |
| MINE OU | Câbles | 132,50 | |
| SAIGES OU | E Réparations de bâtiments | 466,67 | |
| | F Outils | 270, ,, | |
| | Fer, acier, autres métaux | 3.156,63 | |
| | Bois de choix | 21, ,, | |
| | G Entretien de routes | 111,75 | |
| DE | H Bois | 1.400, ,, | |
| informant | Dynamite, mièches | 350,26 | |
| saigiers, | Huile à brûler | 517,20 | |
| | M Appointements | 1.250, ,, | |
| | Frais de bureaux | 645,25 | |
| | Chauffage du bureau | 142,60 | |
| | Petits médicaments | 109,55 | |
| | | <u>Total</u> | <u>82.039,05</u> |

Conformes à la déclaration des exploitants.

Date: ?

La mine n'a donc jamais été rentable, elle n'a été réellement exploitée que 2 années pour un tonnage total de 109,5 T. Ses propriétaires ont dépensé des sommes considérables (plus de 500 000 francs) et ont dû supporter un important déficit.

ASPECTS HUMAINS et CHEVAUX

| | 1879 | 1880 | 1881 | 1882 | 1883 | 1884 |
|-------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|------|--------------------------------------|------------------------------------|------|
| Nombre d'ouvriers | 21 à l'intérieur 25 à l'extérieur | 21 à l'intérieur 25 à l'extérieur | ? | 14 à l'intérieur 18 à l'extérieur | 7 à l'intérieur 9 à l'extérieur | ? |
| Nombre de chevaux | | 8 | | 4 | 2 | |

1884 : Abandon des travaux

20 Juin 1889 la redevance fixe a été classée comme irrécouvrable par décision ministérielle.

16 septembre 1898 La redevance de la mine de la Marzelle ne pourra pas être perçue, les bâtiments sont vides, il reste sur le carreau 2 chaudières à bouilleurs vouées à la casse (achat par Mrs Beton et Allard marchands de métaux à Angers.

9 Octobre 1900 Rapport de l'Ingénieur des Mines constatant « Au 20 Juin 1889 la redevance fixe a été classée comme irrécouvrable par décision ministérielle.»

31 Mars 1902 par arrêté de la Préfecture de la Vendée : « les propriétaires actuels de la concession des mines de houille de la Marzelle sont déchus de cette concession : il sera, conformément à l'article 6 de la loi du 21 avril 1898 procédé publiquement à l'adjudication de la mine.

7 décembre 1904 le service des Mines (Ministère des travaux publics) du sous arrondissement minéralogique d'Angers valide ces décisions.

29 avril 1908 Mr Thison, industriel Aux Sables d'Olonne, a fait une demande à la Préfecture pour acquérir la concession des Mines de houille de la Marzelle (offre demeurée sans suite).

26 Juin 1916 Mr De Béjarry demeurant à la Roche sur Yon fait une offre semblable et offre la somme de 1000 francs. Il agit en son nom et comme mandataire de Mme Elise Laroche son épouse demeurant avec lui.

9 février 1917 la Préfecture de la Vendée autorise la cession de la concession de la mine de la Marzelle de 26 km² et 85 ha à Mr De Béjarry

16 Mai 1917 le ministre des Travaux Publics Mr Desplat avalise cette transaction

11 avril 1919 acte de vente de concession de la mine de la Marzelle appartenant à Mr De Béjarry à la Société des Charbonnages de la Tabarière

14 Mai 1920 le ministère des Travaux Publics autorise par décret la cession des Mines de houille de la Marzelle à la société anonyme « Charbonnages de la Tabarière » pour une somme de 57 500 francs

Sources bibliographiques

Recherches aux archives départementales de la Roche sur Yon et Nantes faites par:

- Une classe de Tale Bac pro de l'Ecole des Etablières à la Roche sur Yon
- **Jean VINCENDEAU**: Association le réveil du patrimoine à Chantonnay
- **Marcel BAUDON**: Association le réveil du patrimoine à Chantonnay
- **Luc BRUSSEAU—Gaston GODARD**

Dossier complet auprès de:

- Luc BRUSSEAU 0689618998
- Mairies de Ste Cécile et Chantonnay
- Archives départementales

A voir les films: « **De la mine au four** » et « **Du four au moulin** » VLB production (Luc BRUSSEAU)

A lire: « **Le charbon en Vendée** » Recherches Vendéennes. **Dossier constitué par Luc BRUSSEAU** en 2012